



ASSOCIATION FRANÇAISE
DES INVESTISSEURS
POUR LA CROISSANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 10 juillet 2017

Financement de la transition énergétique et environnementale par le capital-investissement français au 1^{er} semestre 2017

**141 millions €
apportés à 31 cleantech**

La Commission Transition Energie Environnement (ex Club Cleantech) de l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC) publie son baromètre des investissements réalisés par les acteurs français du capital-investissement dans le secteur des Cleantech au 1^{er} semestre 2017, en collaboration avec le site GreenUnivers et EY (anciennement Ernst & Young).

Sophie Paturle, Présidente de la Commission Transition Energie Environnement de l'AFIC, souligne « *La France a tous les atouts pour donner naissance à des champions capables de mettre en œuvre la transition énergétique et environnementale, enjeu crucial du siècle qui vient de s'ouvrir. Mais pour cela les investisseurs institutionnels doivent engager plus massivement l'épargne qui leur est confiée par les épargnants vers le capital-investissement, acteur majeur du financement en mesure de mener avec agilité l'urgence de cette révolution industrielle.*

A ce titre nous accueillons très positivement le fait qu'au 30 juin 2017 au plus tard les investisseurs institutionnels qui ont plus de 500 millions d'euros de bilan consolidé ont, par la mise en application depuis le 1^{er} janvier 2017 de l'article 173 de la loi de transition énergétique, l'obligation de communiquer sur leur gestion du risque climat et de la part carbone de leurs portefeuilles. Il s'agit d'une innovation législative française de premier ordre qui apporte plus de transparence sur l'allocation de l'épargne vers des actifs bas carbone. Le label gouvernemental « Transition Energétique et Ecologique pour le Climat » lancé fin 2015 avec une forte implication de l'AFIC est dans ce contexte un outil efficace pour flécher l'épargne vers les fonds orientés significativement vers les secteurs qui favorisent cette transition. »

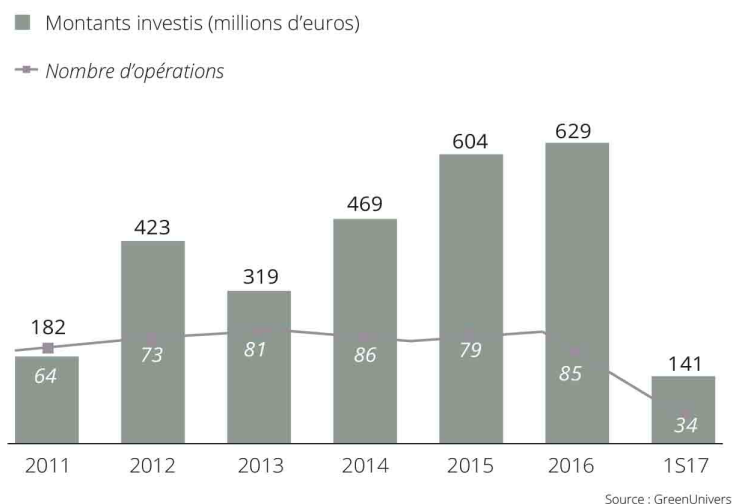
Entreprises accompagnées et montants investis

Au 1^{er} semestre 2017, 34 opérations de financement ont été réalisées auprès d'entreprises actives dans le secteur de la transition énergétique et environnementale. Les montants connus pour 31 de ces opérations portent à 141 millions € les capitaux propres qui ont été apportés par les professionnels du capital-investissement français.

Ce montant de 141 millions € semble en repli par rapport aux années précédentes. A cela deux raisons. L'une conjoncturelle liée au fait que traditionnellement le 1^{er} semestre est plus faible que le second et que l'année 2016 a été une année record.

L'autre structurelle qui marque une évolution du financement des énergies renouvelables historiquement financées par les acteurs des Cleantech et qui le sont désormais de plus en plus par les fonds d'infrastructure, qui ne font pas partie du périmètre de présent baromètre. Cette évolution s'explique par la maturité croissante du secteur des énergies renouvelables dont les revenus sont devenus plus prévisibles et dont le couple risque-rendement est plus en phase avec le business model des acteurs de l'infrastructure.

Évolution des investissements dans le secteur Cleantech



Investissements par secteur

Ce semestre les principaux secteurs investis en montants sont :

- L'efficacité énergétique avec 77 millions d'euros, soit 55% du montant total investi, au travers de 10 opérations,
- Le transport/mobilité avec 15,5 millions d'euros levés au travers de 7 opérations,
- Les énergies renouvelables avec 13,5 millions d'euros levés au travers de 7 opérations.

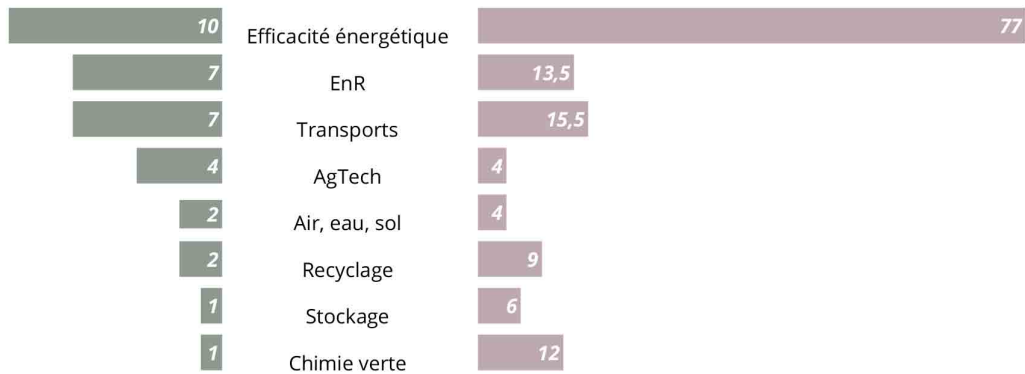
A signaler également ce semestre la création d'une nouvelle catégorie dans le baromètre : l'Ag-Tech, secteur émergent et prometteur des technologies et services innovants pour les filières agricoles et agroalimentaires qui a enregistré 4 opérations ce semestre pour un montant total de 4 millions d'euros.

Répartition par secteur

1^{er} semestre 2017

Nombre d'entreprises accompagnées

Montants investis (millions d'euros)



Source : GreenUnivers

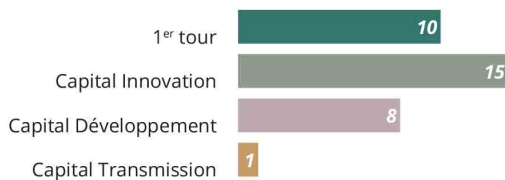
Ce semestre 101,5 millions d'euros, soit 72% du montant total, ont été investis par les professionnels du capital-innovation, 30 millions d'euros sont le fait d'opérations de capital-développement et 9,5 millions d'euros sont des premiers tours de financement.

Répartition par stade de maturité

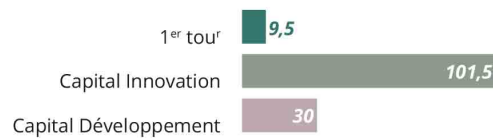
1^{er} semestre 2017

Nombre d'entreprises accompagnées

Montants investis (millions d'euros)*



Source : GreenUnivers



Source : GreenUnivers

* Le montant de l'opération de capital transmission n'est pas connu

Le baromètre des levées de fonds cleantech en France au 1^{er} semestre 2017 est disponible sur les sites de l'AFIC, de GreenUnivers, et d'EY (anciennement Ernst & Young).

CONTACTS PRESSE

AFIC : Antoinette Darpy | Tél. : 06 72 95 07 92 - a.darpy@afic.asso.fr

EY : Amélie Fournier | Tél. : 01 55 61 33 40 - amelie.fournier@fr.ey.com

GreenUnivers : Patricia Laurent | Tél. : 06 19 26 85 93 – patricia.laurent@greenunivers.com

A PROPOS DE LA COMMISSION TRANSITION ENERGIE ENVIRONNEMENT AFIC

L'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC) a créé le Club Cleantech AFIC, devenu en 2017 la Commission Transition Energie Environnement, pour fédérer la part croissante de ses Membres Actifs dans les Cleantech (entreprises dédiées aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, aux transports, au traitement eau-air-sol, au recyclage), et pour promouvoir les éco-industries en France et à l'étranger. La Commission Transition Energie Environnement AFIC a un triple objectif : Mesurer les investissements des membres de l'AFIC dans les Cleantech ; Interagir au sein de l'écosystème Cleantech et développer des ponts entre les différents acteurs du secteur ; Promouvoir le rôle des investisseurs dans le développement des éco-industries. **Plus d'informations** : Gérard Richer - **AFIC**, Tél. : 01 47 20 99 09 – g.richer@afic.asso.fr

A PROPOS DE L'AFIC

L'AFIC regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre plus de 3000 membres actifs. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de l'AFIC. **Plus d'informations** : le site Internet de l'[AFIC](#)

A propos d'EY - EY | Audit | Conseil | Fiscalité et Droit | Transactions

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur www.ey.com

© 2015 Ernst & Young Advisory Tous droits réservés. Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement. Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.

A propos de GreenUnivers

GreenUnivers, fondé en juillet 2008, est le premier média d'information économique et financière sur les marchés de la transition énergétique (green business). GreenUnivers a constitué une base de données exclusive de plus de 11 000 articles sur les entreprises et les marchés des cleantech, en France et à l'international, avec un moteur de recherche multicritères permettant des recherches par entreprises, par secteurs d'activité, par pays, etc. GreenUnivers organise des conférences trimestrielles sur les marchés du green business. Il publie chaque année le Panorama des cleantech en France et l'Observatoire des start-up des cleantech. Plus d'informations sur [GreenUnivers](#)